



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>

Tout ce qui est creux est sonore.

Pas de choc des savoirs sans choc des consciences.

Depuis trois mois, la quasi-totalité des autres organisations syndicales s'oppose à l'intégralité des mesures du « Choc des savoirs ». Les « groupes de niveaux » et surtout les modalités pratiques de leur mise en place ont cristallisé les débats, les inquiétudes et les oppositions, parfois pour des raisons totalement différentes.

Ces organisations syndicales ont montré leur vrai visage sur les questions de l'autorité, de la légitimité des professeurs et de leur notation et du crédit qu'ils peuvent avoir auprès de leur hiérarchie, des élèves et de leurs familles. Ces syndicats se sont opposés au fait que les professeurs puissent à nouveau décider collégalement de faire redoubler un élève qui n'a pas le niveau pour passer en classe supérieure.

Maintenir des élèves ayant des lacunes importantes et en proie à de grandes difficultés dans des classes hétérogènes, les faire passer en classe supérieure en sachant qu'ils n'ont ni le niveau, ni les prérequis pour suivre le programme, les conduire ainsi à l'échec, s'apparente à de la maltraitance.

Ce sont les mêmes organisations syndicales qui promeuvent le pédagogisme, qui s'opposent à la notation, qui confondent égalité et égalitarisme, autorité et autoritarisme, qui s'opposent ouvertement à l'instruction, qui combattent de toutes leurs forces la méritocratie républicaine, qui assimilent désormais à du « tri social » le fait de permettre à des élèves de savoir lire, écrire, compter et de combler leurs lacunes.

Ce qui est creux est particulièrement sonore. Ces discours syndicaux en font la démonstration.

Sur ces sujets, plus rien ne distingue ces organisations syndicales. Leur discours est totalement déconnecté de ce que pense la majorité des professeurs. Les professeurs ne supportent plus d'être désavoués par le chef d'établissement ou l'inspecteur au motif que leur notation est jugée trop sévère ou qu'ils transmettent des savoirs en faisant un cours magistral. Les professeurs sont exaspérés d'être désavoués en conseil de classe, lorsqu'une « mise en garde travail » ou « comportement » demandée collectivement est refusée par le chef d'établissement. Les professeurs sont écœurés de ne pas être soutenus par leur hiérarchie lorsqu'ils sont victimes d'insultes ou de menaces de la part d'un élève, qu'aucune sanction n'est prise et qu'on les accuse parfois d'avoir provoqué le comportement odieux de l'élève. De plus en plus de collègues nous contactent pour nous narrer de tels faits.

Le **SIES**, fidèle à ses revendications historiques et à ses mandats, a quant à lui approuvé l'orientation générale du « Choc des savoirs » et la quasi totalité des mesures qu'il contient à l'exception notable de la mise en place des « groupes de niveaux » qui se réalise en redéployant des moyens, en sacrifiant d'autres enseignements, en supprimant les groupes dans d'autres disciplines au détriment de la qualité des enseignements, des conditions de travail des professeurs et d'apprentissage des élèves.

A l'usine à gaz des « groupes de niveaux » qui dégradera davantage l'emploi du temps des professeurs, le SIES préfère et revendique les classes de niveaux (cf. analyse et la position du **SIES** au sujet du « Choc des savoirs »). Il ne s'agit pas de mettre des élèves à l'écart, mais de permettre aux plus faibles de rattraper leur retard, de combler leurs lacunes, avant de pouvoir intégrer une classe dont le niveau est supérieur et ainsi poursuivre et réussir leur scolarité. Il s'agit également de permettre aux meilleurs élèves d'exploiter pleinement leurs capacités. Il est temps de remettre en fonction l'ascenseur social qui caractérisait l'École de la République.

50 % des professeurs du second degré, cadres A de la Fonction publique d'État, n'ont pas souhaité voter lors des élections professionnelles de décembre 2022 alors qu'ils disposaient d'une semaine pour le faire informatiquement, qu'ils avaient le choix entre 19 organisations syndicales et que les élections professionnelles ont lieu seulement tous les quatre ans. Quant à ceux qui se sont prononcés, ils ont majoritairement voté aux scrutins nationaux pour les syndicats coresponsables du laxisme ambiant, du déclassement moral et social des professeurs, de la déliquescence de l'Éducation Nationale, qui se sont partagés les sièges.

Pour que le paysage syndical national évolue, pour que les choses changent avant qu'il ne soit trop tard pour l'École Républicaine et la Nation, les professeurs qui ne se reconnaissent pas ou plus dans les positions archaïques, dogmatiques et déconnectées de la réalité du terrain de ces organisations syndicales ne devront pas, lors des prochaines élections professionnelles, grossir les rangs des abstentionnistes. S'ils partagent les constats et les revendications du **SIES** - syndicat indépendant - ils auront l'occasion de lui accorder leur suffrage afin d'être véritablement représentés.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous signaler que vous partagez nos revendications, à nous féliciter pour nos prises de position courageuses, détonnantes et hétérodoxes. Adhérez et renforcez ainsi le **SIES**, un syndicat qui ne perçoit aucune subvention, qui ne fait partie d'aucune confédération, qui ne confond pas politique et syndicalisme. Faites-le connaître autour de vous, diffusez ses publications.

Le **SIES** fête le 100^{ème} numéro de son journal. Parti de rien, il a pu progresser durant 26 ans, seul contre tous, grâce au travail bénévole de ses responsables et aux cotisations de ses adhérents.

L'histoire ne fait que commencer, d'autres pages sont à écrire, avec vous, nous l'espérons.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du **SIES**